

Tunis, le 13/10/2025

CONVOCATION

Objet : Assemblée Générale Ordinaire 2024 de l'APAD.

Madame/ Monsieur,

Le Président du bureau de l'Association Pour l'Agriculture Durable à l'honneur d'inviter ses adhérents à l'Assemblée Générale ordinaire de l'APAD de l'année 2024 qui aura lieu le **Samedi, 01 Novembre 2025 de 9H00 à 10H 30** du matin à son siège sis au 86 Avenue Mohamed V, Tunis et ce pour débattre l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et approbation des états financiers de l'exercice 2024.
- 2) Lecture et approbation du rapport d'activités de l'année 2024.
- 3) Questions diverses

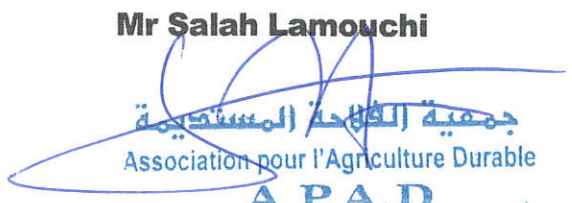
Nous vous rappelons que conformément aux dispositions du statut :

- 1- L'AGO ne peut délibérer qu'en présence d'au moins 50% des membres.
- 2- Le droit de participer à l'AGO est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation à la date 01 Novembre 2025
- 3- Votre présence à l'AGO est nécessaire ; En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire muni d'un pouvoir régulier (lettre de procuration).

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame/Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Le Vice-président de l'APAD

Mr Salah Lamouchi



جمعية الفلاحة المستدامة
Association pour l'Agriculture Durable
A.P.A.D
M.F.: 1023724/N/P/N/000